

Il le revendit à la liste civile en 1816, pour le prix de cent mille francs, après y avoir toutefois apporté de sensibles améliorations. Depuis 1822, époque où furent détruits les murs de l'enclos, les bâtiments ont été appropriés pour servir de logements aux gardes forestiers et deux d'entre eux y ont leur résidence.

M. Lambin peut considérer l'accueil fait par la Société à cette étude comme un précieux encouragement dans ses recherches historiques sur la forêt de Compiègne.

M. Plessier donne lecture de la première partie de l'*Introduction historique au Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, savant ouvrage composé en 1862 par Emmanuel Woillez, « l'un des hommes auxquels l'archéologie locale doit le plus après Graves ».

Ce travail, récompensé d'une médaille d'argent par le ministère, resta à l'état de manuscrit et fut offert, à la mort de l'auteur, par son gendre, le docteur Fourier, à la Société historique de Compiègne.

Le travail de M. Woillez est au point de vue historique une source précieuse de renseignements. Il eût été regrettable que, faute d'une *Introduction* et d'une *Table des formes anciennes*, un document de cette importance ne fût jamais qu'un manuscrit toujours difficile à consulter. Nous avons le ferme espoir que M. Plessier et M. le chanoine Pihan, dont les hautes qualités de travail et d'érudition sont connues de tous, mèneront à bien la besogne qu'ils ont entreprise et donneront à l'œuvre de M. Woillez une forme définitive et complète. Ils auront ainsi doté l'histoire et l'archéologie d'un ouvrage de grande valeur et contribué à enrichir la collection déjà nombreuse des œuvres utiles sorties des travaux et des recherches de notre Société historique.

Madame la duchesse de La Mothe-Houdancourt, présentée par MM. le chanoine Morel et Plessier, est ensuite proclamée membre titulaire de la Société.

---